

L'ASSOCIATION, UN ESPACE DE LIBERTE

Le nombre des associations a connu dans notre pays, un développement spectaculaire, on en dénombrait 250 000 en 1974, 500 000 en 1984, 800 000 en 2000, aujourd'hui le million est certainement atteint. Toutes, quelque soient leur taille ou leur raison d'être, sont régies par une même loi, celle du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association. Cette loi à laquelle des générations de Français ont été et sont toujours attachés est fondamentalement une loi de liberté.

Mais au fait que dit-elle ?

Tout d'abord que tout citoyen peut librement adhérer à une association mais que nul ne peut être obligé d'y adhérer ou d'y rester, qu'il s'agit d'une convention par laquelle des hommes et des femmes mettent en commun de façon permanente leurs connaissances, leurs recherches, leurs activités, leurs loisirs...

Les citoyens trouvent au sein de l'association la possibilité de se regrouper, de pallier à l'isolement que génère un fonctionnement social de plus en plus individualiste. Elle permet à ses membres de mettre en commun leur savoir et leurs engagements, de réaliser dans la convivialité des actions qu'un individu isolé ne saurait faire aboutir.

Le bénévolat, loin d'être un frein à son développement lui permet au contraire de s'adapter rapidement, de choisir ou de réorienter librement le champ de ses activités.

Indépendante de la vie politique, l'association reste maître de ses modes d'intervention tant que ceux-ci licites et inscrits dans ses statuts. Elle peut de ce fait représenter un contre pouvoir efficace dans la défense des plus démunis mais elle fait fausse route dès que les idéologies prennent le pas sur les idées d'humanisme et de citoyenneté qui fondent la loi de 1901.

Dans nos petites communes souvent privées de commerces, de cinéma, de centre culturel et mêmede bistrot, les associations restent un des seul moyen de rassembler, distraire, fêter, exprimer de façon collective nos aspirations. Elles sont le lieu ou peuvent se retrouver les particularités d'un village et se construire le sentiment d'appartenance de ses résidents.

Des associations existent à Bucey en Othe, que vous soyez Bucetons de souche ou nouveaux arrivants, n'hésitez à les rejoindre et à participer aux activités qu'elles vous proposent

Jean François VILLANNE